



PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE (PSSM)

Module Standard

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui apportent une aide physique à une personne en difficulté.

Formation dispensée par un formateur accrédité PSSM France.



Public

Tout public

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner des informations adaptées
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux personnes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

Contenus de la formation

- Introduction à la santé mentale et aux interventions
- Le plan d'action pour la dépression
- La crise suicidaire
- Les troubles anxieux
- Attaques de panique et événements traumatiques
- Les troubles psychotiques
- La crise psychotique sévère
- L'utilisation des substances
- Urgence médicale et conduites agressives

Méthodologie

- Partages d'expériences à partir de cas issus de la pratique
- Apports théoriques

Intervenant

- HUGO HOUPERT, formateur pour le CREAI ARA
Formateur accrédité PSSM France.



CREAI ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER, 06 38 25 31 47
c.jaber@creai-ara.org

Modalités d'accès

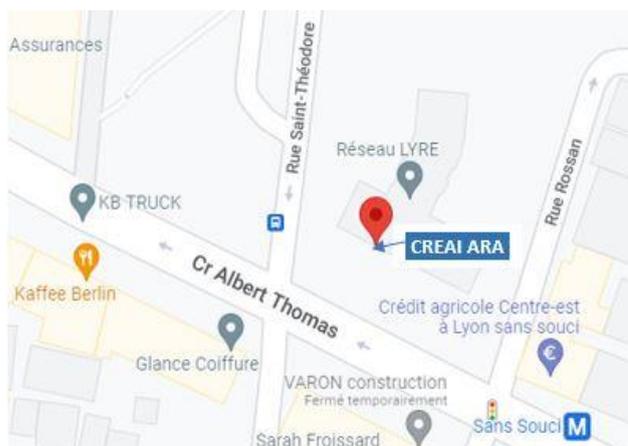
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Bulletin d'inscription

Nous vous invitons à cliquer [ICI](#) pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAI ARA :
82 69 03 44 069

Référence certificat Qualiopi :
2106_CN_01774



Suivi et évaluation

Feuille d'émergence par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, autositionnements pré et post formation, évaluations pédagogiques, questionnaires de satisfaction « à chaud » et « à froid », bilan d'acquisition des compétences délivré en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mercredi 5 et Jeudi 6 février 2025

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3^{ème} étage

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre.

Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire
(remboursement soumis à l'employeur).

Tarifs

- Pour les établissements contributeurs :
400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)
- Pour les établissements non contributeurs :
560 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription :

Mercredi 15 janvier 2025